



## Fiscalité : niveau avancé (150 heures)

### Objectifs pédagogiques :

Permettre aux collaborateurs :

- Se familiariser avec certaines règles spécialisées de fiscalité des groupes (intégration ou regroupement des filiales) ou de fiscalité internationale. Assimiler ou approfondir les mécanismes nécessaires à une relation efficace de l'entreprise avec l'administration fiscale.

### Public et pré requis :

- Groupe max : 6 stagiaires
- Bac + 3 ou expérience équivalente
- Avoir suivi le niveau I (bac +2)

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Remise d'exercices "papier"
- Remise de supports "informatiques"
- Paper board,
- Echanges /Discussions

### Suivi et évaluation des résultats :

- Attestation de présence
- Attestation formation individualisée

### Date et lieu :

- Nombre heures de formation : 150h
- Date : entrées permanentes
- Lieux : Villeneuve d'Ascq

### Programme :

#### 1. Fiscalité des groupes

- > Régime des sociétés mères (conditions d'application, exonération des dividendes perçus)
- > Les abandons de créances (critères d'identification du caractère financier)
- > Régime de l'intégration fiscale (exercice de l'option pour l'intégration fiscale, périmètre d'intégration - champ d'application - condition pour être société mère - condition pour être société filiale - détermination du seuil de 95%)
  - > la détermination du résultat de groupe (présentation des différentes étapes de la détermination du résultat d'ensemble imposable, l'IS dû par le groupe)
  - > la détermination des résultats individuels des sociétés membres du groupe
  - > la détermination du résultat imposable
  - > la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble
  - > calcul de l'impôt dû par le groupe
  - > paiement de l'impôt du groupe
- > Conventions d'intégration fiscale
- > Les structures de coopération entre entreprises
  - > GIE (membres, administrateurs et contrôle)
  - > GEIE (gérance, membres)
    - > la société en participation (la gérance, les associés – droits individuels et collectifs – obligations)
    - > les contrats de coopération (contrats d'intégration, location-gérance, contrats innomés)

#### 2. Fiscalité des fusions et scissions

- > Définitions (Fusion, Scission, Apport partiel d'actif)
- > Régime de droit commun
- > Régime de faveur
- > Droits d'enregistrement (article 816 du CGI)

#### 3. Les relations de l'entreprise avec l'administration fiscale

- > Le droit de reprise de l'administration fiscale
- > Typologie des contrôles fiscaux
  - > contrôles « internes » (contrôle formel, sur pièces)
  - > contrôle « approfondi » (vérification approfondie)
- > Les moyens de contrôle (le droit de communication, demande d'éclaircissements et de justifications, droits de visite et de saisie, procédure de flagrance fiscale)